



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 1^{er} février 2023

Madame Cynthia Lavoie
Présidente
Comité exécutif du conseil multidisciplinaire
200, boul. Brisebois
Châteauguay (Québec) J6K 4W8

Objet : Suivi des solutions proposées par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) concernant la formation et l'encadrement de la stimulation du langage par les éducateurs

Madame,

Nous avons pris connaissance de la correspondance que vous nous avez transmise le 11 octobre dernier concernant la formation et l'encadrement de la stimulation du langage par les éducateurs.

Comme demandé, voici le suivi relatif des trois solutions proposées. Veuillez noter que les personnes concernées (orthophonistes et éducateurs) ont été consultées, et cela, en complément des travaux en cours et des formations actuelles et prévues.

Les solutions recommandées sont :

- Assurer le respect des actes réservés par l'orthophoniste par l'entremise des gestionnaires des équipes ;
- Vérifier que les orthophonistes se sentent outillés dans leur rôle et offrir du support clinique au besoin ;
- S'assurer que les éducateurs prennent connaissance du document de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ).

Afin de répondre aux solutions proposées, nous nous sommes assurés d'ajuster le plan de développement des compétences (PDC) en y intégrant la formation « Modil » donnée par le Cégep de La Pocatière avec le budget de formation de la direction (volet 2). Les formations ont débuté à l'automne 2022.

../2

De ce fait, un guide d'accueil des nouveaux éducateurs spécialisés au programme de déficience langagière a été diffusé, afin de nous assurer qu'ils puissent prendre connaissance de l'ensemble des documents pertinents, incluant ceux de l'OOAQ. Ce guide vient aussi spécifier les moyens à mettre en place pour assurer un soutien et un encadrement clinique auprès des éducateurs par les orthophonistes, tout comme émettre des recommandations en termes de parrainage et d'observations d'interventions.

En complément, un comité a été mis en place, afin de transposer les recommandations auprès des orthophonistes et éducateurs en déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme (DI-TSA). Une première rencontre a eu lieu en décembre 2022, afin de consulter les parties prenantes au programme 0-6 ans, documenter les pratiques actuelles et ainsi identifier les écarts. Un plan d'action sera rédigé, afin d'intégrer et adapter les actions déployées en déficience motrice et déficience langagière (DM-DL) pour la portion DI-TSA. L'intégration des lignes directrices de l'OOAQ et la conformité avec les solutions proposées par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) seront aussi assurées.

Nous avons le souci que l'actualisation du plan d'action converge avec les ambitions du CISSS de la Montérégie-Ouest de se démarquer par « l'excellence de son offre de soins et services intégrés de proximité axée sur l'interdisciplinarité, l'accessibilité et l'adaptation aux besoins de sa population et son courage à questionner et à améliorer ses pratiques professionnelles, cliniques et de gestion [...] » (intranet CISSS de la Montérégie-Ouest, page consultée le 2022-08-09.)

Nous espérons que ces actions répondent à vos attentes et vous remercions pour votre contribution et votre collaboration à l'amélioration de la qualité et l'organisation de nos services aux usagers et leurs proches.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général adjoint,



Patrick Murphy-Lavallée

- c. c. Hugo Desrosiers, président du comité soins et services à la clientèle
- Philippe Gribreauval, président-directeur général
- Dominique Pilon, directeur général adjoint aux programmes sociaux, de réadaptation et de soutien à l'autonomie des personnes âgées
- Bernard Cyr, directeur général adjoint aux programmes santé physique générale et spécialisée
- Jean-Marc Ricard, directeur des programmes Déficiences
- Hélène Lamalice, directrice des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire